

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 48

Troyes, le lundi 5 décembre 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 21 excès de vitesse ;
- 7 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 6 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 12 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 4 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 12 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 14 faits de refus de priorité;
- 16 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 18 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 6 décembre - matin	N77 Saint-Germain / Villeneuve-au-Chemin
Mardi 6 décembre - après-midi	Rue Jules Ferry - Rosières-près-Troyes
Mercredi 7 décembre - matin	D619 Payns / Barberey-Saint-Sulpice
Mercredi 7 décembre - après-midi	RD 619 Fontaine-les-Grès
Mercredi 7 décembre - après-midi	D960 Lesmont / Soulaines-Dhuys
Jeudi 8 décembre - après-midi	Avenue du 1 ^{er} Mai - Troyes
Vendredi 9 décembre - matin	D444 Buchères / Chaource

Médicaments et conduite

La consommation de certains médicaments induit des comportements à risque élevé avec la conduite. Le Conseil national de la sécurité routière (CNRS) dans son rapport au Gouvernement propose plusieurs pistes : Une formation ciblée des praticiens, une communication renforcée sur des mises en garde adaptées à chaque patient, un développement de la recherche sur les effets des médicaments sur l'accidentalité, et une limitation des prescriptions au strict nécessaire pour certaines molécules (benzodiazépine notamment).



Message de prévention



Médicaments et conduite

La consommation de certains médicaments induit des comportements à risque élevé avec la conduite. En France, la part des accidents attribuables aux médicaments reste significative et se situe entre 3 et 4%.

• Plus de 11 millions de français consomment des benzodiazépines au moins une fois dans l'année. Or tous les dérivés des benzodiazépines contre-indiquent la conduite des véhicules!

Ne modifiez pas ou n'arrêtez pas votre traitement sans l'avis d'un professionnel de santé. Avant de prendre le volant, il convient de vérifier les pictogrammes sur les boîtes des médicaments.

Il existe 3 niveaux de risque:







Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication Tél: 03 25 42 35 00

Mél: pref-communication@aube.gouv.fr



@Prefete10 Prefetaube @Prefet_10 aube.gouv.fr